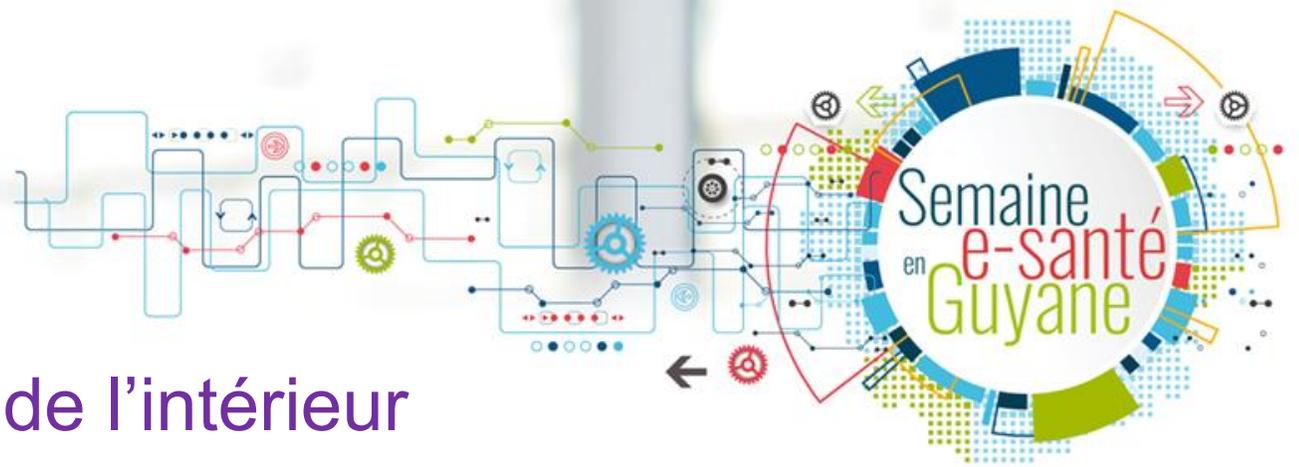




PROJETS NUMERIQUES DE LA CTG EN COURS ET A VENIR



Téléphonie dans les communes de l'intérieur

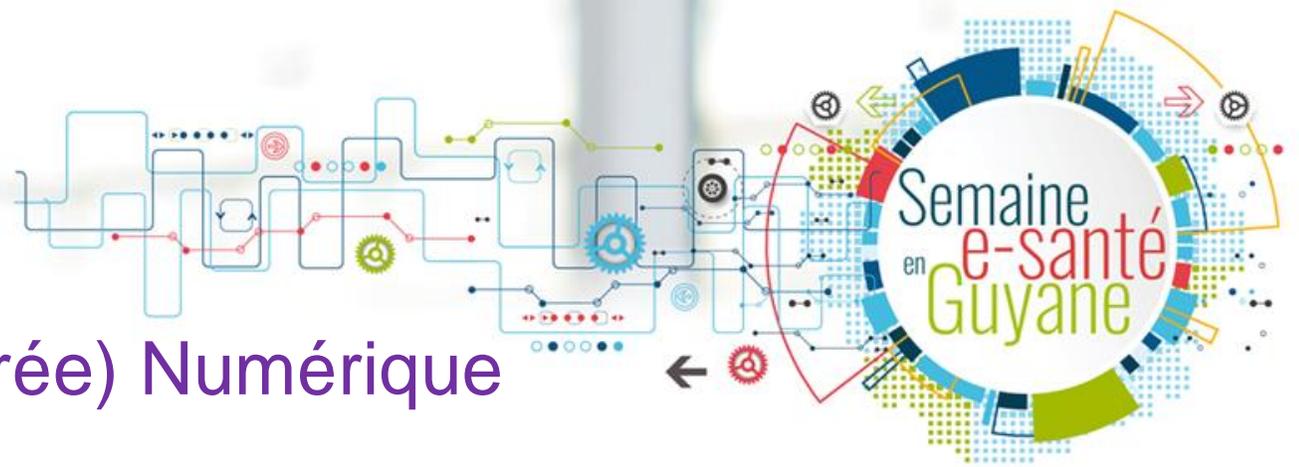
La SPLANG a lancé des **subdélégations de service public** pour la téléphonie Mobile d'une durée de **10 ans** pour **17 sites de l'intérieur** ou la défaillance de l'initiative privée était avérée.

Deux contrats de subdélégation ont été attribués à ORANGE et DIGICEL avec la répartition suivante :

ORANGE pour les sites de KAW et CAMOPI

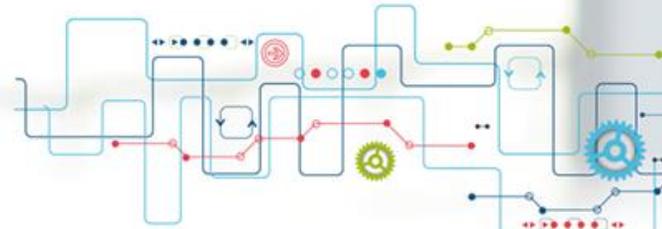
DIGICEL : Haut Maroni (Apaguy, Mofina, Loka, Elaé, Kayodé, Taluen/ Twenké, Antecum Pata, Pédima) et Haut Oyapock (3 Sauts).

Le déploiement des deux opérateurs est opérationnel depuis 2015 et le marché de prestation cours jusqu'en 2025.



ITI (Initiative Territoriale Intégrée) Numérique de Saint-Laurent-du-Maroni

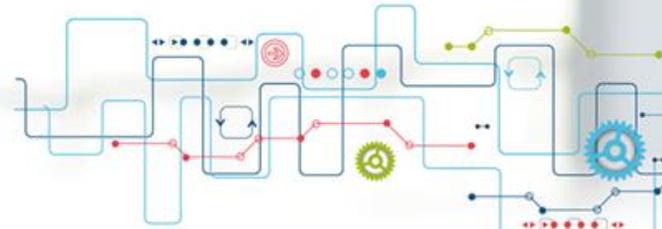
- Le volet numérique de l'ITI de SLM vise à déployer un réseau de fibres optiques dans le bourg.
- **A cet effet, un marché de conception-réalisation a été lancé par la SPLANG en novembre 2017**
- La tranche ferme de ce marché, comprend 2 volets :
- La création d'un réseau de transport (NRO-SRO) pour le futur réseau FTTH (fibre optique jusqu'au bâtiment), de la SPLANG, dimensionné pour les besoins des locaux existants (logements ou local à usage professionnel) et tenant compte des prévisions d'évolution de la population et de l'activité économique de cette région guyanaise, avec une attention particulière pour les sites listés en annexe 4.2.2.
- La création d'un réseau local point à point d'interconnexion des sites prioritaires.



Marché de continuité opérationnel

- Il s'agit de l'exploitation des 17 stations satellitaires de l'intérieur.
- Suite au nouveau marché passé par la SPLANG avec la société MARLINK en février 2017 pour l'exploitation, la maintenance et la commercialisation de services d'accès à internet, la SPLANG commercialise en son nom depuis novembre 2017 un service d'accès internet par WIFI **permettant un accès haut-débit priorisé sur 17 sites** en plus d'une possibilité d'accès WIFI gratuit pour des usages de base dans les zones couvertes. Depuis février 2018, des « **box internet** » sont également disponibles pour couvrir d'avantage d'habitants et proposer de meilleurs services aux particuliers et professionnels.

A ce jour les sites équipés du Maroni sont les suivants : Apatou/Mayman ; Apaguy ; Grand Santi ; Mofina ; Loka ; Papaïchton ; Maripasoula ; Elaé ; Kayodé ; Taluen/Twenké ; Antecum Pata ; Pédima.



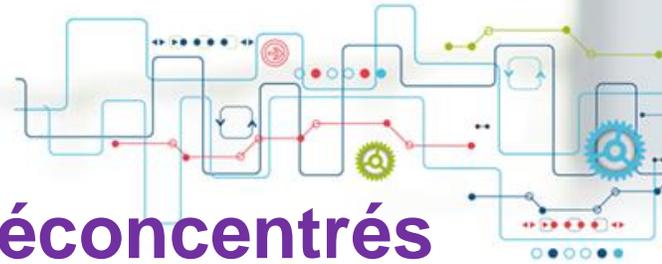
Liaisons services déconcentrés de la CTG / Collèges / Lycées

Le projet s'inscrit dans le cadre du développement du numérique éducatif.

Le marché de continuité opérationnelle passé avec MARLINK permet l'installation de station Vsat en bande KU (la bande KU rend possible l'utilisation de petites paraboles). Ainsi, l'action prévoit l'acquisition **70 stations opérationnelles en septembre 2018**.

La CTG peut ainsi fournir du service **très haut débit** à tous ses sites déconcentrés, ainsi que les établissements scolaires sur l'ensemble du territoire. En fonction des besoins identifiés par la CTG, la SPLANG lancera une nouvelle consultation pour l'achat de capacité en bande passante (KU) supplémentaire.

Une **équipe projet** comprenant la Direction des Systèmes d'Information, la Direction Education Enseignement Supérieur et la Direction Innovation Recherche Développement Numérique a été constituée pour conduire cette action.



Liaisons services déconcentrés de la CTG / Collèges / Lycées (Suite)

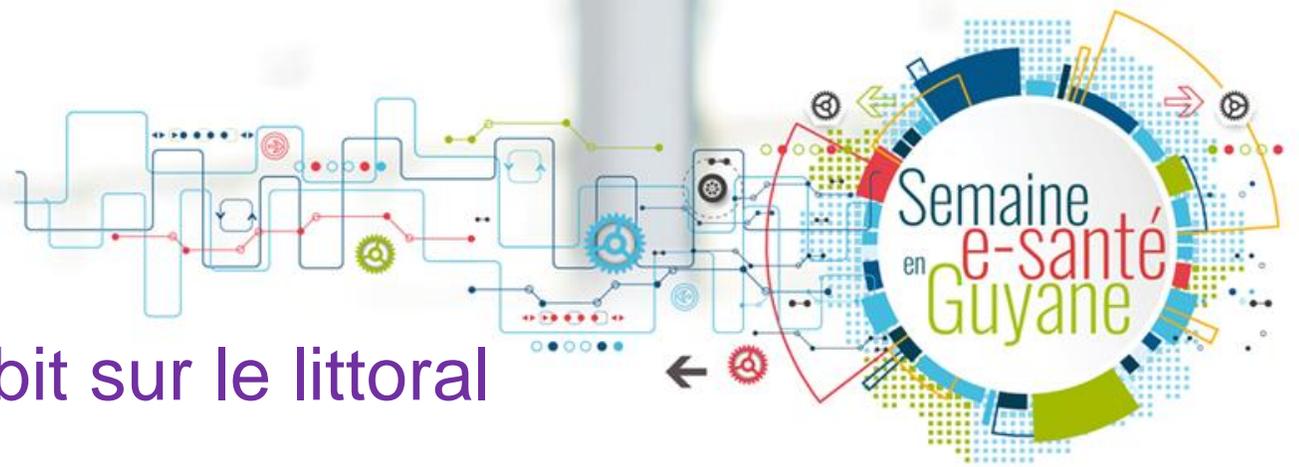
Les stations pour les EPLE devraient être **opérationnelles pour le mois de septembre.**

Un audit est en cours, conduit par le Pôle éducation afin de déterminer les besoins en télécommunication et en matériel numérique (marché des collèges en cours et marché des lycées en préparation).

Nous disposerons en septembre de la liste des EPLE à équiper en priorité.

Observation : les 70 stations se répartissent entre les EPLE et les sites isolés de la CTG. C'est ainsi que 13 sites ont été identifiés comme urgents à équiper.

Un plan global de déploiement des stations sera proposé à l'exécutif à l'issue de l'audit en septembre.



Déploiement du très haut débit sur le littoral

Il s'agit de raccorder au très haut débit (THD) les usagers du littoral essentiellement à travers l'opticalisation du réseau (déploiement de la fibre optique en remplacement du réseau en cuivre).

Afin de concrétiser l'extension de la zone couverte par le FTTH notamment sur les principaux centres de population du littoral, la CTG envisage une concession de travaux.

En préalable au lancement de la consultation permettant l'attribution de cette concession, la SPLANG souhaite établir un schéma d'ingénierie Très Haut Débit, comme pré-étude technique et économique constituant le préprogramme du futur dispositif concessif.

La CTG prépare une consultation pour une DSP sur la zone littorale. Cette consultation s'appuiera sur les résultats de l'étude THD actuellement en cours qui intégrera l'interconnexion entre les différentes plaques FTTH (fibre optique jusqu'aux immeubles).

La présente consultation vise à confier à un prestataire ou un groupement de prestataires une mission d'AMO pour la réalisation d'un schéma d'ingénierie très haut débit sur le territoire de la Collectivité Territoriale de Guyane.



Déploiement du très haut débit sur le littoral (Suite)

- Les différentes plaques qui font l'objet de la présente étude demandée sont les suivantes :
- Une partie du territoire du Centre Littoral, correspondant à la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL),
 - La partie de la commune de Cayenne située hors zone AMII
 - Une réflexion approfondie sur le périmètre de la commune de Matoury également hors zone AMII
- « Le pôle carrefour de Saint-Laurent » est en cours de réflexion un projet de réseau administratif, qui pourra servir de base au futur réseau FTTH ; avec les enjeux suivants :
 - Pôle de l'Ouest
 - Forte croissance démographique et économique,
 - Niveau d'infrastructures et services performants
 - Proche de la zone Albina au Suriname avec logique de coopération économique envisageable

Le territoire des savanes correspondant à la Communauté de Communes des Savanes (CCDS) avec une focalisation sur la commune de Kourou,

- Le territoire de l'Est, correspondant à la Communauté de Communes de l'Est Guyanais (CCEG) avec une focalisation sur la commune de Saint Georges



Prévision lancement d'une DSP Satellitaire pour l'ensemble du territoire.

Afin de réduire le coût de la bande passante satellitaire pour les zones isolées (@), il est envisagé l'achat d'une charge utile satellitaire.

Sur la base des indications du PO actuel et avec un coût moyen estimé de 31 600 000 €, le plan de financement de la charge utile pourrait être le suivant :

La CTG travaille actuellement sur une consultation pour une DSP satellitaire afin de permettre un accès internet THD en tout point du territoire.



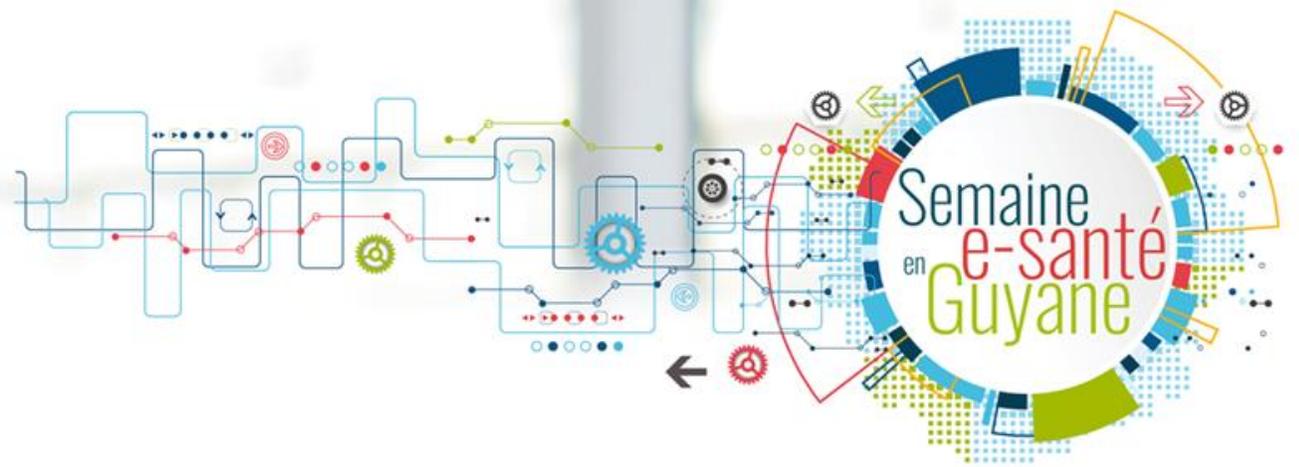
RING : Réseau d'Interconnexion Numérique Guyanais

Le projet RING initié par l'ex-CG vise à apporter le très haut débit à Camopi via le réseau hertzien. C'est ainsi que 4 pylônes ont été installés entre St. Georges et Camopi le long de l'Oyapock.

Les travaux de mise en place des pylônes sont terminés. Nous sommes en phase de test des bilans de liaison (qualité de la transmission).

La CTG ait relevé des anomalies majeures tant sur le plan technique que juridique et financier (en particulier, mauvais design du réseau). Ces anomalies feront l'objet de réserves et impliqueront la recherche des responsabilités afférentes (constructeur, MOE...) Toutefois, afin de mesurer l'ampleur des dysfonctionnements opérationnels, et après les actions correctives actuellement menées par le constructeur, il apparaît nécessaire de procéder à une mise en service.

A terme, on peut espérer que le RING apporte à Camopi une desserte alternative au satellite, permettant de fonder le service de la SPLANG sur des moyens moins coûteux et de réallouer la bande passante associée. L'exploitation du barreau pourrait notamment être confiée soit à Marlink, soit à GNU dans le cadre d'un avenant au contrat de délégation.



CABLE SOUS-MARIN

Le projet de câble sous-marin s'inscrit dans la continuité de la montée en THD du littoral.

Sur le fondement de l'article L. 1425-1 I du Code général des collectivités territoriales, la CTG a donc envisagé de **confier à un Concessionnaire l'établissement et l'Exploitation** d'un Réseau de communications électroniques à très haut débit par Fibres optiques sous-marines assurant l'interconnexion de la Guyane au continent européen.



LES USAGES NUMERIQUES



En complément du déploiement des infrastructures, la CTG s'investit dans le développement des usages numériques (individus, entreprises, collectivités) afin de bien valoriser ces investissements.

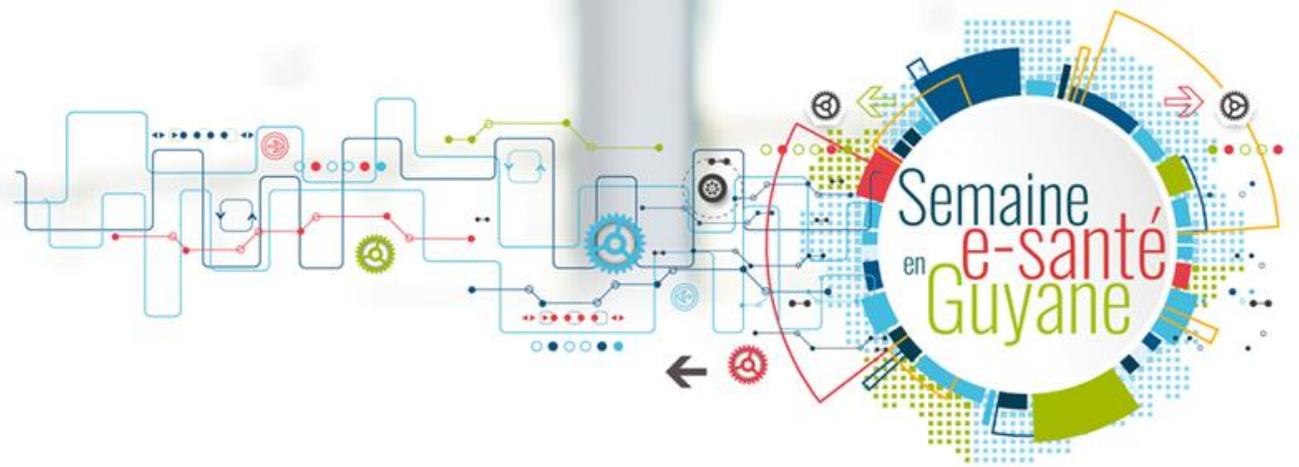
Plate-forme de téléformation de St. Laurent

L'Ouest de la Guyane souffre d'un déficit en structures de formation tant pour les jeunes (formations initiales) pour les adultes (formation professionnelle). C'est particulièrement le cas pour les jeunes désirant entrer à l'université et qui, faute de moyens financiers, ne peuvent se rendre à Cayenne ou à Kourou pour une inscription à l'UG.

C'est ainsi que, dans un premier temps, la CTG accompagne l'UG dans le partenariat avec la commune de SLM pour l'obtention de locaux pour des salles de téléformation. La négociation en cours prévoit de mettre à disposition de l'UG 4 classes d'une école primaire désaffectée.

Il est proposé de lancer une étude d'une plate-forme de téléformation afin de bien cerner les besoins en téléformation de tous les organismes de formation du bas Maroni.

Dans un second temps, la même démarche devra être engagée à Maripasoula où le besoin se fait également sentir.



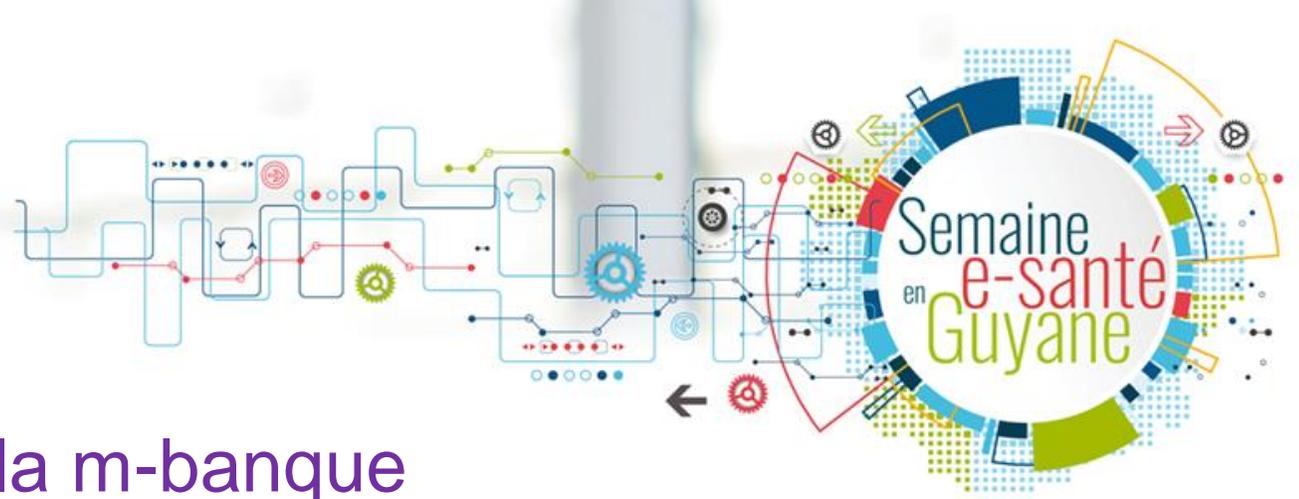
Le développement des Espaces Publics Numériques (EPN)

Les EPN sont des lieux publics de sensibilisation de la population aux usages numériques.

La CTG, soutien l'association GUYACLIC dans le déploiement des EPN dans les communes du Maroni. Un projet a été déposé dans le cadre des Assises de l'Outre-Mer.

Au sein des carbets numériques, la Collectivité Territoriale incite à la mise en place des cyberguichets. Ces derniers visent à rapprocher les usagers des administrations telles que la CAF, le Pôle emploi et la SGSS (information, renseignements, orientation, télé-procédures, etc ...). L'Etat propose son appui financier à travers le programme de développement des maisons de service public.

Le projet de cyber carbet doit être déposé dans le cadre de l'OS5 (Développement des usages numériques).



L'incitation au développement de la m-banque

Mis à part SLM, les communes du fleuve souffrent d'un manque d'établissements financiers. Cela constitue un handicap pour les citoyens, mais aussi un frein au développement des entreprises.

Or, divers opérateurs et établissements bancaires déploient ou ont des projets de m-banque (services bancaires par téléphonie mobile) dans l'hexagone (Orange, Crédit Mutuel, la Poste, etc...). En effet, la m-banque permet de combler rapidement la carence en services financiers en zone isolée.

L'action de la CTG vise à inciter les opérateurs à engager une expérimentation de m-banque en zone isolée en leur proposant la commune de Grand Santi.

Une rencontre entre les opérateurs, les établissements bancaires et la CTG est proposé pour le second semestre 2018.



Transition numérique des TPE



L'Etat a engagé un plan d'action national en faveur de la transition numérique des PME et TPE.

Le projet a été déposé dans le cadre des AOM et peut faire l'objet d'une demande de financement au PO FEDER sur l'OS5 (Développement des usages numériques : 85% de FEDER).

Les TPE représentent 98% des entreprises locales et près de 70% d'entre elles sont unipersonnelles.

A la tête de la TPE, le chef d'entreprise doit faire preuve d'excellence en administration, gestion et comptabilité, en technicité de production et en action commerciale. Dans la réalité, il ne peut cumuler toutes ces qualités.

D'une manière générale, de par sa taille, la TPE souffre d'un manque de compétences internes.

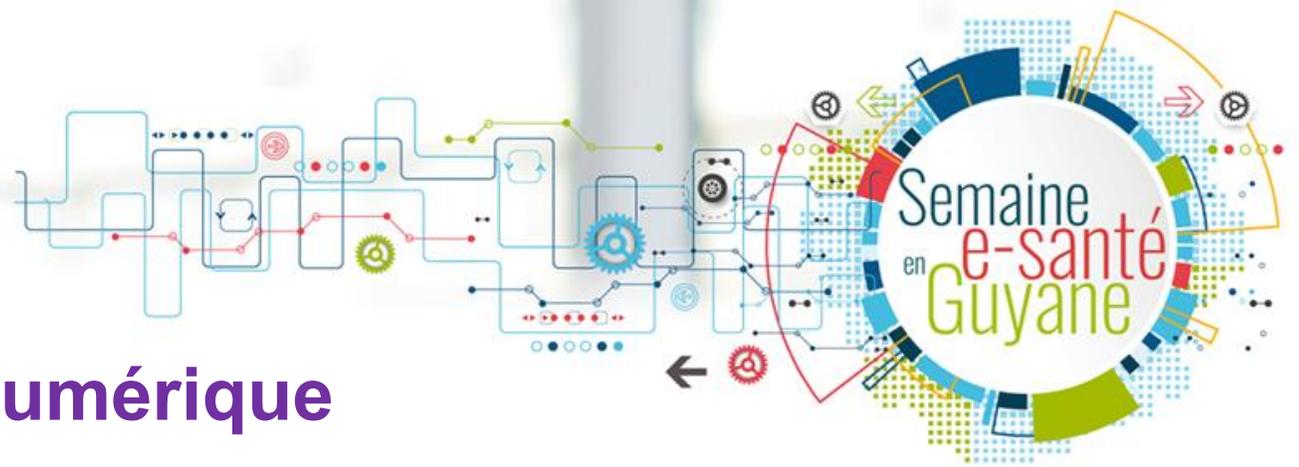
L'offre d'outils numériques de gestion des entreprises est pléthorique et pas toujours adaptée à la problématique des TPE (taille, capacité financière, ergonomie).

L'action se décline de la manière suivante :

apprécier les **besoins** des dirigeants de TPE dans la gestion de leur entreprise ; recenser les outils numériques susceptibles d'être utiles au fonctionnement de la TPE ; tester (analyse des freins) une sélection de produits sur un échantillon représentatif de TPE (taille et type d'activité) ; diffuser auprès des autres entrepreneurs l'expérience ;

Accompagner la démarche pour une appropriation optimale des outils ; Il est proposé l'organisation d'un séminaire sur le sujet en partenariat avec les chambres consulaires et la DIECTTE

durant le second semestre 2018.



L'observatoire du Numérique

La CTG finance des infrastructures numériques dont certaines sont mise à disposition des opérateurs.

En retour, la Collectivité ne dispose que de très peu de données sur la qualité des services en téléphonie mobile et pour l'internet.

Il est proposé la création d'un observatoire du numérique afin de mieux connaître, zone par zone, la qualité de services numériques, le niveau d'équipement des ménages et des entreprises ainsi que les modes d'usages des consommateurs.

Le recrutement en interne d'un chargé de mission est sollicité.



Semaine en e-santé Guyane



9-12 octobre 2018 Cayenne